COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 30 mars 2007 (convocation du 19 mars 2007)

Aujourd'hui Vendredi Trente Mars Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS:

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CHAUSSET Gérard, M. CAZABONNE Didier, Mme DESSERTINE Laurence, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent. M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic. M. GELLE Thierry. M. GUICHARD Max. M. LABISTE Bernard. Mme LACUEY Conchita. M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. BELLOC Alain, Mme BOURRAGUE Chantal, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANSENCAL Alain, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION:

M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert

M. PIERRE Maurice à Mme. CARTRON Françoise

M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas

M. VALADE Jacques à M. SOUBIRAN Claude

M. BANNEL Jean-Didier à M. BANAYAN Alexis

M. BENOIT Jean-Jacques à M. JOUVE Serge

Mme. BRACQ Mireille à Mme. PARCELIER Muriel

Mme BRUNET Françoise à M. DUCASSOU Dominique (à cpter de 12 h00)

M. CANIVENC René à Mme PUJO Colette

Mme CARLE DE LA FAILLE M.Claude à Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia (à cpter de 10 h 40)

M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien (à compter du 11 h 45)

M. CARTI Michel à Mme LIMOUZIN Michèle (à cpter de 11 h 30)

M. CAZENAVE Charles à M. CANOVAS Bruno

M. CORDOBA Aimé à M. CHAZEAU Jean

M. DAVID Alain à M.GRANET Michel (à cpter de 11 h 45)

Mme DE FRANCOIS Béatrice à M. ANZIANI Alain

M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis

Mme FAORO Michèle à M.MONCASSIN Alain (à cpter de 11 h 30)

Mme FAYET Véronique à M.GELLE Thierry (jusqu'à 10 h 40)

M.FAVROUL Jean-Pierre à M.DUPRAT Christophe (à cpter de 10 h 00)

M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude

M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel

M.HERITIE Michel à M.HOUDEBERT Henri (à cpter de 11 h 50)

M.JUPPE Alain à M.MARTIN Hugues (à cpter de 10 h 40)

Mme KEISER Anne-Marie à M.DUTIL Silvère (à cpter de 11 h 30)

Mme LACUEY à M.COUTURIER Jean-Louis (à cpter de 11 h 45)

M. MAMERE Noël à M. DANE Michel

M.MANGON Jacques à BELLOC Alain (à cpter de 12 h 05)

M. POIGNONEC Michel à M. FAYET Guy

M. PONS Henri à M. PETIT Alain

M.QUANCARD Joël à MANGON Jacques (à cpter de 11 h 30)

M.SEGUREL J. Pierre à M. FELTESSE Vincent (à cpter de 11 h 15)

M.SIMON Patrick à Mme DARCHE Michelle (à cpter de 10 h 50)

M. TAVART Jean-Michel à M. HOURCQ Robert

Mme TOUTON Elisabeth à Mme. WALRYCK Anne

M. TOUZEAU Jean à M.TURON Jean-Pierre (à cpter de 12 h 00)

Mme VIGNE Elisabeth à M. REBIERE André

LA SÉANCE EST OUVERTE

DELIBERATION DU CONSEIL SEANCE DU 30 mars 2007

DIRECTION GENERALE
Mission Tramway

N° 2007/0160

Marchés publics - Construction du tramway 2ème phase - Systèmes centraux de la signalisation ferroviaire - Postes P. I. P. C. - Marché nº6 129 U - (SYS 205 A) - Avenant de transfert - Autorisation

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Afin d'étendre les fonctionnalités de la signalisation ferroviaire du tramway aux tronçons de la 2^{ème} phase, une adaptation des système centraux de commande a été nécessaire, prestations confiées par marché négocié sans mise en concurrence n°06 129 U, autorisé par délibération 2006/0324 du Conseil du 19 mai 2006, à la société Alcatel Cit.

Cette société a procédé, le 1^{er} octobre 2006, à la filialisation de son activité « signalisation ferroviaire » au profit de la société Alcatel Transport Solutions France dans le cadre d'une opération globale de restructuration destinée à intégrer le groupe Thales.

Le 5 janvier 2007, la société Alcatel Transport Solutions France a effectivement été transférée au groupe Thales et a modifié sa dénomination sociale en « Thales Rail Signalling Solutions ».

Les interlocuteurs de la Communauté Urbaine de Bordeaux dans le cadre du marché 06 129 U ainsi transféré restent inchangés.

Il est donc nécessaire de contractualiser ces transferts par un avenant au marché 06 129 U, la société Thalès Rail Signalling Solutions se substituant dans tous ses droits et obligations à la société actuellement titulaire, Alcatel Cit.

En application des articles L2121.12 et 2121.13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le projet d'avenant est à la disposition des Conseillers Communautaires qui peuvent venir le consulter à la Direction Centrale des Achats et Marchés.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir entériner l'avenant de transfert n°1 au marché 06 1 29 U et autoriser Monsieur le Président :

✓ à signer l'avenant n°1 relatif au transfert du mar ché 06 129 U de la société actuellement titulaire, Alcatel Cit à la société Thalès Rail Signalling Solutions ;

√ à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité. Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 30 mars 2007,

REÇU EN PRÉFECTURE LE 19 AVRIL 2007

PUBLIÉ LE: 19 AVRIL 2007

Pour expédition conforme, par délégation, le Vice -Président,

M. ALAIN CAZABONNE